



Agenda 21 : préparer l'avenir

Le 9 octobre 2008 a eu lieu, à La Grignonais, la première réunion des « Assises Régionales » consacrées à la préparation du programme « Agenda 21 »

Dans un contexte de vieillissement de la population et de fragilisation de l'attractivité des communes, les Conseils de Développement de Châteaubriant et de Redon y ont présenté leurs réflexions sur les Services en milieu rural, autour de 5 thèmes :

Transports et mobilité
Santé et accès aux soins
Petite enfance
Services publics
Commerces.

Après une brillante introduction par Françoise Gentil, la salle a pu prendre la parole. Il s'avère que les interventions ont porté essentiellement sur la mobilité et la santé.

Mobilité

En ce qui concerne la mobilité, les pistes d'action suivantes ont été proposées :

- Organiser le co-voiturage dans l'entreprise ou inter-entreprise.
- Créer ou développer des plates-formes de mobilité (comme celle qui va être construite à Nozay - voir page 5).
- Développer les services de prêt/location de véhicules pour les personnes en difficulté, comme ce qui est mis en place avec Mobil'Actif et Lila-mobilité.
- Organiser des transports rapprochés entre les communes. Par exemple, il existe des transports en commun partant de Châteaubriant (train, cars), mais comment relier facilement Soulvache, Fercé, Noyal, Juigné et d'autres communes à Châteaubriant ?

Désert médical

En ce qui concerne la santé, l'inquiétude est certaine : les médecins ne veulent pas venir travailler en zone rurale. Il est donc demandé à la Région de donner les impulsions nécessaires pour résoudre ce problème avant qu'on en arrive à un quasi-désert médical.

- Encourager la mise en place de maisons médicales.
- Généraliser la formation premiers secours.
- Motiver les jeunes médecins à s'installer en milieu rural et inciter les médecins y exerçant depuis longtemps à travailler en réseau.
- Mieux informer les habitants sur le numéro de téléphone unique (vert ?) correspondant à la permanence des soins sur leur territoire.
- Développer les accueils temporaires (aide aux aidants).

Le problème se pose avec acuité dans de nombreux métiers para-médicaux. Par exemple il existe des communes qui ne peuvent bénéficier des soins d'un kiné.

Associations

En règle générale, le territoire Nord-44 souhaite une bonne répartition des services. Encore faut-il pouvoir y accéder. Cela nécessite une information sur ce qui existe et des possibilités d'accès en intégrant notamment les contraintes de mobilité des publics en difficulté.

Il est évident que la Région ne peut pas tout faire. Mais elle peut favoriser les partenariats d'acteurs, mutualiser les moyens, inciter et encourager les initiatives citoyennes locales (associatives notamment).

Une réflexion est aussi à mener par les maires, pour faire en sorte que les Mairies rurales deviennent des lieux d'information, d'animation et d'échange.

NDDL

Un autre dossier a été abordé : celui de l'aérodrome de Notre Dame des Landes qui rassemble toujours des opposants, pour des raisons géographiques bien sûr, mais aussi pour des raisons économiques : coût de réalisation, coût d'exploitation en lien avec le prix du pétrole !

Pour la petite histoire, il est à signaler qu'un intervenant, parlant du développement durable, a reproché au Conseil Régional de ne pas utiliser de papier recyclé. Manque de chance : il avait mal lu ! Les documents étaient effectivement imprimés sur papier recyclé...

Pour en savoir plus, voir ici :

<http://www.paysdelaloire.eu/medias/>



Françoise Gentil